

Le 7 Septembre 1975

Communauté des Français D'Indochine

47110 SAINTE-LIVRADE

Tel: 01-01-10

Monsieur,

C'est avec beaucoup de sollicitude et d'intérêt que j'ai lu votre appel en faveur de ceux qui sont restés en INDOCHINE et qui cherchent à venir en FRANCE.

Etant en retard d'une guerre, je m'occupe depuis près de quinze ans d'eurasiens regroupés en communauté à Ste LIVRADE dans le Lot et Garonne. Il a été reconstitué ainsi un petit village vietnamien de cinq cents âmes qui a recréé en terre d'exil toutes les habitudes du passé( langage, costume, pagode, église catholique etc. Cette communauté dépend du Ministère du Travail qui la délaisse un peu plus chaque mois qui passe.

Etant fonctionnaire, il m'est impossible de parler publiquement de cette communauté qui n'a pas à rougir de ce qu'elle est. Mais je tenais à vous en signaler l'existence pour deux raisons:

-La première est que, si vous en avez le loisir, nous vous invitons à venir nous voir, je vous accueillerai personnellement avec beaucoup de plaisir.

- La deuxième est que ce Centre d'Accueil, bien que vaste et offrant des conditions d'habitat assez précaires pourrait recevoir en plus de ses habitants actuels 500 réfugiés d'INDOCHINE. Je crois que pour des gens âgés, isolés et de santé déficiente il n'est pas un endroit en FRANCE actuellement plus apte à réchauffer le cœur de ceux qui ont souffert et qui continuent à souffrir.

Je crois savoir que le Ministère des Affaires Etrangères ainsi que celui de l'Intérieur connaît l'existence de cette communauté et le nombre de places encore disponibles. Je sais aussi qu'aucune "réclame" ne sera faite tant par le Ministère de tutelle(complètement absent de nos problèmes) que par la Préfecture de Lot et Garonne que par la Commune de Ste LIVRADE qui ne tiennent pas à recevoir ici de nouveaux réfugiés.

J'ai simplement tenu à vous dire, à titre personnel et confidentiel qu'il était possible de répondre ici et de façon concrète à l'appel que vous avez lancé dans SUD-OUEST DIMANCHE de ce jour.

Je me permets de vous répéter que je me tiens à votre disposition pour vous rencontrer si vous le jugez utile.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Yann DAOULAS

Monsieur André ORAC  
Ancien Directeur de Centre Culturel  
de DAUANG  
Aux bons soins de SUD-OUEST Bordeaux.

*grafe Daquin*

Sainte-Livrade le 16 Décembre 1975

Cher Ami,

Je pense qu'il est inutile de vous dire à quel point votre lettre a retenu mon attention.

J'ai déjà pu faire un tour d'horizon. Les données du problème sont actuellement les suivantes:

Le Préfet FEUILLOLEY qui vient d'être nommé Préfet du VAR a obtenu avant de partir que le Ministère de l'Intérieur n'envoie pas de rapatriés du VIETNAM dans le Lot et Garonne; Les raisons avancées sont avant tout qu'un nouvel apport bloquerait le projet de construction HLM souhaité par le Maire de Ste LIVRADE et qui concerne la Cité des eurasiens.

Or ce projet aura toutes les peines à se concrétiser.

Le terrain du Centre d'Accueil est propriété des Domaines. Le Ministère des Finances ne veut pas le donner mais le louer à la société HLM de VILLENEUVE sous forme d'un bail emphytéotique à raison de 32.000 F par an. Il en résulte un prix moyen de loyer forfaitairement évalué pour un F4 à 450 F par mois, charges non comprises; Pas un seul pensionnaire eurasien de la cité ne peut honorer une telle quittance.

La Direction de la Population et des Migrations dont dépend la Cité n'a fait à ma connaissance et pour le moment aucune étude budgétaire lui permettant de savoir si elle peut prendre en charge ces loyers.

Le plan d'urbanisation est tout à fait incomplet et comporte par ailleurs de graves lacunes non chiffrées financièrement, par exemple n'a pas été étudiée la station d'épuration.

Pour toutes ces raisons, il paraît exclu que ce projet puisse voir le jour dans un délai raisonnable. Malheureusement, sa simple existence semble occulter toute possibilité de progrès, en particulier c'est actuellement une entrave majeure à l'arrivée de Vietnamiens. Or ceux ci continuent à arriver en FRANCE chaque semaine et posent les problèmes que vous savez. La région parisienne, selon mes correspondants est saturée, et on ouvre des gîtes "temporaires" en province (Charente-Maritime, Landes, Yonne, Pyrénées Atlantiques)

Votre proposition est claire, précise et généreuse.

Le veto précité à toute nouvelle arrivée dans le Lot et Garonne est une décision évidemment politique et ne peut-être levé que par une autre décision politique inverse au plus haut niveau.

J'ai pris des contacts immédiatement.

- Le Maire de Ste Livrade ne dit pas non, mais je n'ai pu approfondir, il est actuellement insaisissable, pris par une session du Conseil Général.

- La Préfecture (je n'ai pas encore rencontré le nouveau Préfet)

.../...

m'a évidemment objecté le projet H.L.M en me précisant, ce que je savais déjà, qu'elle était intervenu en son temps auprès de l'Intérieur pour que la Cité de Ste Livrade ne soit pas à nouveau remplie. Elle aurait, par ailleurs demandé que la Cité saint-livradaise soit municipalisée (ce qui ne veut rien dire. ).

Le Directeur Départemental du Travail, M. METREAU, a, par contre, affiché un enthousiasme conforté par les difficultés des entreprises du Lot et G. Il m'a confirmé que l'usine de chaussures que j'avais créée au sein du Centre d'Accueil et qui employait 63 ouvriers et ouvrières (dont 21 eurasiens) fermaient ses portes en raison du marasme économique. Ceci est important puisque cette usine libère les locaux que nous avions mis à sa disposition en plein Centre d'Accueil. Ces locaux vétustes mais parfaitement fonctionnels peuvent intéresser UNITEX, à moins qu'on ne préfère la zone industrielle de Ste Livrade susceptible d'accueillir une telle entreprise. .

Il faut donc se battre et je suis déterminé.

Je vais dans les meilleurs délais revoir le Maire qui seul, en revisant des conceptions mal taillées peut grandement infléchir l'attitude actuelle du département, ne serait-ce qu'en modifiant sa façon de voir les HLM. On doit tout pouvoir concilier avec un minimum de réflexion.

Sur le plan D A T A R, la nomination de GUICHARD est intéressante. Votre collègue de la Rue des Saints-Pères Jean CASTAREDE qui espère toujours un poste de député en Lot et Garonne est l'un de ses proches; Je suis sûr que connaissant le Centre d'Accueil pour y être venu lors des dernières législatives il fera tout ce qu'il pourra pour nous aider.

Pour le moment il me faut lever donc les hypothèques locales et je vais m'y employer sans désespoir, prêt par ailleurs à me mettre en relation avec M. MEYER.

Je me permettrai de vous tenir fidèlement et régulièrement au courant de l'évolution des événements.

Je souhaite, en tout cas, que la générosité qui vous anime et qui est concrétisée par cette remarquable possibilité d'implantation industrielle ne se bornera pas à une simple étude platonique. Trop de gens souffrent et ont besoin d'espoir.

Je me réjouis aussi de savoir Madame DUQUIN, votre mère, auprès de vous. Je sais sa joie et j'en suis heureux. Je vous prie de lui présenter de ma part mes hommages respectueux.

Merci, Cher Ami, de l'espérance possible, croyez à mes sentiments fidèles et reconnaissants.

Yann DAOULAS.

Sainte-Livrade le 22 Janvier 1976

Monsieur,

Monsieur DUSSARRAT me recevra à BORDEAUX lundi 26 Janvier à 10 heures. Je prendrai ainsi toutes les consignes concernant le travail qu'il y a lieu d'effectuer aussi rapidement et précisément que possible.

Je regrette vivement l'indiscrétion du journal "SUD-OUEST" due à des informations que M. BORDENEUVE et le maire de Ste Livrade ont cru devoir livrer. J'en suis d'autant plus contrarié qu'il n'est prêté des propos que je n'ai jamais évidemment tenus.

J'ai insisté auprès de la presse et de la radiodiffusion régionales pour que cesse définitivement cette pratique facheuse préjudiciable à un projet de valeur. J'ai mis, par la même occasion les élus locaux fermement en garde pour qu'ils taisent immédiatement des joutes aussi déplacées que stériles. Je pense avoir été entendu.

M'étant strictement conformé aux instructions de M. DUQUIN, ma mission première était de sonder la susceptibilité du maire de la commune dont les réactions souvent imprévisibles auraient pu avoir des retombées néfastes auprès de la Préfecture (qui vient de changer de Préfet et de Secrétaire Général en même temps). J'avais aussi avisé cette administration des possibilités qui pouvaient s'offrir au département.

Ici s'arrêtait la première phase pour vous permettre de pousser l'avantage. Malheureusement, M. BORDENEUVE en possession de documents que j'ignorais est intervenu comme l'on sait.

La note de M. DUQUIN en date du 19 Décembre 1975 a vivement retenu mon attention.

Je voudrais vous donner aujourd'hui une simple note d'ambiance.

Je peux affirmer d'ores et déjà que la situation à Sainte-Livrade est plus que favorable à une telle implantation.

Prenant l'exemple d'une usine de chaussures que j'avais eu la bonne fortune d'implanter à l'intérieur du Centre d'Accueil des Eura-siens, j'ai la certitude des éléments suivants:

- Les eurasiens (ou vietnamiens) ont une capacité d'adaptation remarquable. L'apprentissage d'un métier est d'une surprenante rapidité. Dans le cas de l'industrie précitée qui requiert une habileté particulière (piqué à la machine de motifs qu'on ne peut rectifier en cas d'erreur). Il n'a pas fallu quinze jours pour passer du stade d'apprentissage à celui de la production.

- Il n'existe pas chez eux de revendications ayant pour objet un thème politique. La seule grève enregistrée en neuf ans n'a pu se produire que parceque EDF, en coupant l'énergie, a stoppé les machines.

- L'amalgame eurasien-européen que j'avais tenté dans un but de facilité l'intégration des réfugiés d'Asie a parfaitement réussi sans

.../...

.../...  
aucune réaction raciste de part et d'autre.

En fin de compte, cette usine qui a employé jusqu'à cent ouvriers et ouvrières a pu produire 1.600 paires de chaussures par jour.

Etant située sur un terrain domanial et non municipal j'avais pu obtenir du ministère de tutelle une location symbolique dans le but d'inciter l'industriel à tenter une expérience dont on ne pouvait connaître au départ le résultat.

Malheureusement la conjoncture actuelle et les difficultés d'exportation font que cette usine est condamnée à court terme, libérant du même coup des locaux intéressants, mais mettant aussi au chômage les 63 ouvriers qui y travaillent actuellement.

J'ai dit à M. DUQUIN que le projet qu'il soumettait laissait supposer l'arrivée de nouveaux vietnamiens à la Cité d'Accueil. Il semble que M. BORDEAUX dans sa note du .C.O.D.AC. du 15 Janvier dernier (paragraphe "Le Personnel" page 2) ignore complètement que la population eurasienne locale est âgée en moyenne de 60 ans; Il est en conséquence exclu de la considérer comme une main-d'œuvre potentielle.

De source sûre, je sais que l'arrivée continue de rapatriés vietnamiens n'est pas sans poser de graves problèmes au Comité d' Accueil(M. SAINTENY) . M. COFFRE qui avait pris votre contact ne sait que faire de ses vietnamiens dans l'Yonne. On a ouvert environ une vingtaine de mini-centres d'accueil en principe temporaire.

Or, la cité de Ste LIVRADE tout à fait armée et rompus à ce genre de problème peut recevoir un minimum de 400 personnes.

Si donc on veut répondre aux conditions d'UNITEX, il faudra que notre ministère de tutelle (Direction de la population et des migrations (M. FOURNIER) dépendant de M. DURAFOUR lève l'embargo mis sur toute nouvelle arrivée en provenance du VIETNAM ici. En ce qui nous concerne et compte tenu des structures qui existent: Direction, service social, antenne médicale semi-hospitalière, il ne nous faut pas un mois, avec un peu de bonne volonté pour être "opérationnel". Un détail qui a son importance ethnique, il ne faut que des vietnamiens et non des cambodgiens.

J'ai été un peu long dans mon propos et je vous prie de l'excuser. Ce tour d'horizon me semblait cependant utile.

Dès lundi je saurai après avoir vu M. DUSSARRAT quel est ma tâche.

Qu'il vous suffise de savoir mon désir et ma détermination de participer et de travailler au succès du projet soumis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Docteur Yann DAOULAS

Monsieur J.C. MEYER  
Charge de Mission  
D.A.T.A.R.  
1, Avenue Charles Floquet  
PARIS 7ème

Cher Ami,

Le dossier préfecture ne vous est pas parvenu parcequ'il expédié à HONG-KONG. On y remédie dans les meilleurs délais, nonobstant le dossier demandé via M. DUSSARRAT par J.C. MEYER ( prévu pour le I2.2.76). J'y travaille.

1.- La préfecture fait de son mieux et n'est pas hostile, loin de là.

2.- Le Maire de CACQUERAY est plus que d'accord.

3.- La population livradaise ne demande qu'à recevoir de nouveaux vietnamiens ( à discuter quand on se verra ).

4.- Le prix du terrain zone industrielle : 6 F. le m<sup>2</sup>, prix plafond à discuter ( terrain viabilisé par la commune ).

5.- Voir fiche financière des salaires : source : direction départementale de Travail ( M. MAYTRAUD ).

6.- Dimanche I5 : voiture + chauffeur en gare d'Agen ( me préciser l'heure ). A votre disposition jusqu'à la fin de mission.

De CACQUERAY chargé de vous accueillir ( sauf si vous n'êtes pas d'accord ). Réunion de travail à ce sujet après-demain.

Deux projets vous seront soumis pour le tourisme. Je garde en mémoire que vous voulez visiter les sites de travail le dimanche.

7.- Lundi I6 à 10 Heures : réunion de travail à la Préfecture. ( Le Préfet annule tous ses rendez-vous sur Paris pour y assister ).

Personnalités prévues par le Préfet ( à modifier à votre convenance mais me le dire ) : Tout personnel technique : D.D.E. - Direction du Travail - Chefs de division concernés - BORDENEUVE et DE CACQUERAY - DUSSARRAT, de BORDEAUX .

Les documents seront ~~prêtés~~ prêts puisque vous les aurez le I2 ( je l'espère .. )

8.- Hôtel prévu pour M.C. : " Hôtel du Parc ", Villeneuve.

9.- Souhaitez-vous un avion pour rejoindre Paris le lundi soir ? ( me le dire ). Financement de toute l'opération locale par Chambre de Commerce Agen et Préfecture.

10.- Psychologiquement tout est bon.

Amitiés.

Sainte-Livrade le 29 Avril 1977

Dispensaire de Soins  
47110 SAINTE-LIVRADE

Monsieur FOURNIER  
Directeur Général de la Population  
et des Migrations

1, Place de Fontenoy  
75007 PARIS

Monsieur le Directeur Général,

Médecin de l'Armée (Marine), j'ai été mis par Arrêté Interministeriel à la disposition de M. le Préfet de Lot et Garonne depuis 1964, pour occuper les fonctions de Médecin-Directeur des Dispensaires de Soins de SAINTE-LIVRADE et BIAS.

J'ai surtout oeuvré à SAINTE-LIVRADE où en plus de la partie médicale proprement dite (avec un laboratoire de biologie clinique agréé par le Ministère de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale, un Centre International de vaccinations) j'ai du assumer une tâche d'hygiéniste, quadrillant notre Cité d'espaces verts, reconstruisant des adductions d'eaux potables, vérifiant les circuits d'évacuation des eaux usées, bref, cherchant à améliorer les conditions d'habitat que l'on sait précaires, traitant du problème des jeunes, et aujourd'hui tentant de me penchons sur celui bien délicat des gens âgés.

Pour les eurasiens capables de travailler, mais ne pouvant guère le faire en raison d'un sous-industrialisation régionale, j'ai eu la bonne fortune après bien des recherches et des contacts de pouvoir planter dans des bâtiments désaffectés de la Cité une manufacture de chaussures ayant ainsi procuré de l'emploi pendant sept années à cent ouvriers et ouvrières. Cet atelier, victime de la conjoncture économique, a du, malheureusement fermer l'an dernier ses portes.

Fort de cette expérience acquise, la D.A.T.A.R., sur recommandation de son Conseiller Commercial de France à HONG KONG m'avait demandé d'étudier et de rédiger en Anglais et en Français un dossier susceptible d'inciter un investisseur chinois à créer une usine textile à Ste LIVRADE (500 emplois).

J'avais demandé à M. FRANCOIS, votre collaborateur alors de passage pour une conférence de travail, de bien vouloir permettre que me soit accordée l'aide des structures de notre Cité: Secrétariat etc...

§ Je ne dispose pas, en effet de secrétaire et dois personnellement assumer tout mon courrier). Cette aide me fut refusée pour des raisons non exposées.

J'ai reçu par contre toute l'aide souhaitée de la DATAR à PARIS et à BORDEAUX, métropole régionale, et bien entendu celle pleine et entière de M. Christian ORSETTI Préfet de Lot et Garonne. Mais malgré nos efforts conjugués et le travail modeste qui m'était imparti l'investisseur chinois a renoncé à son projet.-

La raison essentielle a été la faiblesse en main d'œuvre, en particulier eurasienne ou vietnamienne et la crainte des syndicats.

Aujourd'hui même encore, l'espoir que j'entretenais avec M. le Préfet ORSETTI et M. le Directeur Départemental du Travail de rouvrir en partie l'atelier de chaussures (trente emplois) vient de m'être ôté par l'industriel qui m'avait pressenti naguère. Le problème est juridique et ne peut être actuellement résolu.

C'est de tout cela que j'aurais aimé entretenir M. SAINT-JEAN, administrateur qui a en charge SAINTE-LIVRADE et qui participait hier à une réunion de travail sous la présidence de M. le Préfet ORSETTI, réunion à laquelle j'avais été invité.

Je n'ai pu le faire, non pas par manque de temps mais parce que l'administrateur, arrivé pourtant la veille, m'a délibérément ignoré, évitant soigneusement de me rencontrer, visitant globalement notre communauté à l'exception du Dispensaire dont j'ai la charge depuis quatorze ans, étudiant du même coup les responsabilités d'hygiène portées à mon contrat, qu'elles intéressent les lieux ou les pensionnaires qui les habitent.

J'en conçois à la vérité, moins de peine pour moi que pour cette collectivité vieille des événements de DIEN-BIEN-PHU, usée par le temps qui passe, inquiète, très inquiète de son avenir.

Sa sagesse, son exemplarité méritent une attention plus qu'administrative et je regrette que mon expérience riche de ces années passées en présence soutenue, et je le crois du dévouement le plus simple, ait été et soit purement et simplement ignorée.

Je le regrette d'autant plus que l'attitude de M. Michel MASSENET et de M. ARGÉR a toujours été pleine d'une bienveillante compréhension et d'une aide matérialisée par les faits.

Enfin, et sans m'en avertir au préalable comme il avait tout loisir de le faire; M. SAINT-JEAN a cru devoir en pleine séance de travail à la préfecture soumettre à l'assemblée étonnée par un tel procédé, un dossier me concernant personnellement.

.../...

Il s'agissait d'une missive émanant du Ministère de la Défense et concernant les officiers supérieurs du Service de Santé des Armées mis en position de détachement.

Il semble qu'en raison d'une pénurie en médecins affectant principalement mon grade (colonel), le Ministère de la Défense cherche à ramener dans les cadres les effectifs qu'il a pu détacher.

C'est ainsi que s'adressant à la cantonade et de manière bien déplaisante pour moi, M. SAINT-JEAN a demandé si ma présence était utile... dévoilant d'ailleurs s'il en était besoin le peu d'informations qu'il avait sur ma tâche et la façon dont j'ai pu la mener jusqu'à ce jour.

M. Le Préfet a bien voulu convenir que cette question n'était pas inscrite à l'ordre du jour et définir le rôle que j'avais et que je joue au milieu de cette collectivité de déracinés dont la moyenne d'âge dépasse 68 ans.

Je souhaiterais, Monsieur le Directeur Général, que vous puissiez saisir ce dossier et l'étudier personnellement avec M. le Préfet ORSETTI qui, indépendamment de son avis personnel favorable, peut s'entourer des jugements que peuvent formuler le Directeur Départemental de l'Action Sanitaire et Sociale et le Médecin-Inspecteur Départemental de la Santé antennes immédiates de travail et techniquement compétents pour connaître les besoins en santé et en hygiène de cette collectivité abandonnée.

Je ne pense pas qu'une visite annuelle où, je le répète, le Dispensaire est ignoré ne permettre un jugement bien fondé. L'essentiel étant avant tout les problèmes humains posés par les eurasiens qui ne demandent qu'une faveur: mourir en paix. J'ai peur que la convoitise suscitée par le terrain d'assise auprès du Maire de la Commune (M. ARGER pourra vous en parler !) provoque une véritable euthanasie administrative d'une cellule socio-culturelle que la FRANCE qui a pourtant été à l'origine de la tendance à l'apartheid des réfugiés d'Asioutre pays et d'ailleurs

Les témoignages écrits ou audio-visuels des nombreux journalistes qui ont visité notre communauté, très librement démontrent sans restriction que SAINTE-LIVRADE, son culte des "dong", sa pagode unique sur ce continent représente un exemple très concret de l'ergothérapie salvatrice du 3ème et du 4ème âge. Cette activité socio-culturelle et cultuelle est plus qu'un support d'équilibre bien nécessaire à cet âge où tous les métabolismes devient, où la mort à l'hôpital ou à l'hospice dans l'isolement et le silence n'est pas acceptable.

Comme le dit si justement le Professeur VELAS qui anime avec tant de générosité l'université du 3ème âge à TOULOUSE et à LUCHON,

il faut apprendre à nos personnes âgées " à savoir mourir debout".

Monsieur le Directeur Général, j'ai abusé de votre temps précieux, je vous prie de me pardonner. Mais indépendamment de la déception que j'ai pu ressentir pour des raisons personnelles devant une certaine forme de rigidité administrative que je ne puis que regretter, j'ai voulu surtout porter témoignage, bien incomplétement, de la vie ici de chaque jour qui est faite de souffrance et de joie mais aussi de silence et de déscription ce qui implique sans aucun doute un surcroît de vigilance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Yann DAOULAS.

Sainte-Livrade le 20 Octobre 1978

Docteur Yann DAOULAS

Monsieur le Président,

En venant ajouter à la lourde tâche qui est la votre, je sollicite très sincèrement votre indulgence.

Nos vieux eurasiens de la Communauté de SAINTE-LIVRADE auxquels je suis tant attaché depuis dix-sept années, et pour qui j'ai beaucoup lutté, sont pour la plupart très âgés ou malades. (Notre doyenne a 94 ans).

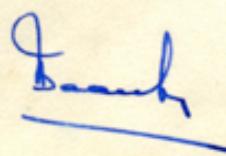
Leur sort dépend depuis trop longtemps de considérations plus administratives qu'humaines, plus locales que générales.

Ce n'est pas là de l'incompréhension mais une simple routine qui confine à l'oubli.

Ct Il s'agit beaucoup moins d'argent que d'action et de volonté.

Délaissant, pour une fois, le traditionnel cheminement administratif, je souhaiterais, à titre personnel et sous réserve de votre agrément, vous faire parvenir mon sentiment en rédigeant un court mémoire sur l'ensemble de ce problème.

Vous assurant de ma fidélité, je vous prie d'agrérer,  
Monsieur le Président, l'expression de mon très respectueux dévouement.



Sainte-Livrade le 17 Novembre 1978

Docteur Yann DAOULAS  
47110 SAINTE-LIVRADE

Monsieur le Président,

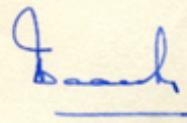
Il m'est difficile, comme beaucoup, de ne pas penser au "HAI HONG", ce bateau chargé de vietnamiens en péril au large des côtes de la MALAISIE.

Dès lors que nous existons dans notre précarité, sans doute, mais dans la certitude de "servir", n'est-il pas concevable de croire que notre communauté dont le rôle demeure l'accueil et le réconfort de ceux qui sont baignés d'adversité ne puisse apporter, au moins aux 125 vieillards, l'espérance que nous apprend, à chaque instant difficile, l'esprit fraternel de notre Pays.

Au-delà de toute autre considération, il m'est apparu que ce message s'imposait à ma conscience.

Je suis prêt ici et en ce qui me concerne à l'effort.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus fidélement dévoués.



Monsieur Jean FRANÇOIS-PONCET  
Président du Conseil Général de Lot et Garonne  
47000 AGEN

Docteur Yann DAOULAS  
Médecin-Chef de la Cité  
d'Accueil des Rapatriés  
d'Indochine

47110 SAINTE-LIVRADE

Sainte-Livrade le 2 Décembre 1978

"UN BATEAU POUR LE VIETNAM"

( à l'attention du Docteur KOUCHNER)

Mon Cher Confrère,

Ainsi que je vous l'avais signalé dans une précédente correspondance, notre communauté regroupant les français rapatriés d'Indochine de la première génération et vivant dans un véritable petit village d'asie au coeur du Lot et Garonne, a souhaité vous manifester sa solidarité.

A ce titre, il a été procédé à une quête dont vous voudrez bien trouver le montant sous la forme du chèque ci-inclu.

Nos pensionnaires auraient souhaité que cette somme soit versée au profit des réfugiés du "HAI HONG" et donc adressée à "FRANCE TERRE D'ASILE". Je leur ai expliqué qu'il vallait mieux tenter de vous aider à réaliser l'affrètement d'un bateau pour le Vietnam et vous adresser leur modeste contribution tout en sachant que si ce projet ne pouvait être mené à bien, l'obole consentie serait versée par vos soins à l'association pour les réfugiés du Vietnam.

Je vous saurais gré de bien vouloir m'accuser réception du présent chèque, ce qui me permettra d'aviser les donateurs qu'il est bien arrivé à destination.

Je vous prie d'agréer, Mon Cher Confrère, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Yann

Sainte-Livrade le 26 Janvier 1979

Chère Madame,

J'ai été vivement intéressé par tout ce que vous avez bien voulu me dire au cours de l'excellente conversation téléphonique que nous avons pu avoir.

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter tous mes compliments pour la façon dont vous luttez et pour le travail, que je devine bien difficile, que vous accomplissez.

Mener à bien une telle entreprise suppose de triompher de bien des égoïsmes. C'est aussi supporter les thèses bien discutables du confrère EMANUELLO, à qui j'ai répondu comme je vous l'ai dit.

Pour en revenir à SAINTE-LIVRADE, je reste convaincu que nous pouvons "apporter" quelque chose. De toute évidence, nous sommes capables de recevoir ici entre quatre cents et cinq cents personnes, de préférence, ainsi que vous le savez, des gens âgés. Ces derniers ne peuvent pas être dépayrés, les gens ne parlant ici que le vietnamien et ayant conservé intégralement leurs coutumes.

Certes, nous ne vivons pas dans un hôtel 3 étoiles et la communauté conserve un peu son aspect "camp" que je n'ai pas pu faire disparaître malgré la création d'espaces verts.

C'est tout de même mieux que ce que nous savons de la THAILANDE ou de la MALAISIE...

D'ailleurs, sans chercher spécialement à défendre ce qui existe ici, j'ai toujours été frappé que la trentaine de journalistes de la presse française, ou ceux des trois chaînes de T.V aient donné des échos plus que sympathiques dans leurs écrits ou leur commentaire

Où pourrait se demander d'ailleurs dans quelle mesure ces journalistes, dont certains sont des amis comme Pierre BABEY de FR3 PARIS (qui m'avait écrit il y a peu pour me demander si je voulais qu'il parle de notre centre à J.J. BEUCLER) ne pourraient pas se joindre à l'effort que vous proposiez: faire en sorte que Ste LIVRADE soit reconnu comme un centre potentiel pour personnes du 3<sup>e</sup> âge venant d'Asie dans les conditions que l'on sait.

Le problème est malheureusement et stupidement  
politisé ici pour deux raisons principales:

- La première est que la révolte du camp de harkis de BIAS en 1975 a fait que notre organisme de tutelle (Ministère du Travail, Direction de la Population et des Migrations 1, Place de FONTENOY à PARIS, responsable M. SAINT-JEAN administrateur civil) tente de se débarasser de notre collectivité, plus par désintérêt que par calcul, au profit du Maire de Ste LIVRADE qui, à mon sens représente la pierre angulaire de nos difficultés.

- La seconde est que précisément, le Maire de Sainte-Livrade souhaite vivement s'approprier les huit hectares de terrain propriété des Domaines de l'Etat, dans un but évident de spéculation foncière (lui même étant agent immobilier, mais surtout, Maire, Conseiller Général, Vice-Président du Conseil Général protégé par le Président dudit Conseil (donc du Préfet et du Sous-Préfet) qui n'est autre, je vous l'ai dit, que notre Ministre des Affaires Etrangères, que j'ai d'ailleurs sollicité à plusieurs reprises mais sans résultat. Ma dernière intervention a consisté en un mémoire, rédigé et expédié à M. FRANÇOIS-PONCET le 22 Décembre dernier, qui fait très exactement le point de la situation ici et des possibilités d'accueil en faveur du 3ème âge vietnamien.

J Je n'ai pas encore reçu de réponse et compte tenu de l'échéance électorale pour les cantonales prochaines (et où notre Maire est renouvelable et sera réélu sans aucune difficulté), il y a fort à parier que je ne recevrai pas de réponse immédiatement. Je note par ailleurs que M. DUPUCH vous a aidé, mais il ne vous a pas parlé de Ste Livrade qu'il connaît certainement par son prédécesseur et ami RAPHAEL-LEYGUES en COTE d'Ivoire, lequel très sensibilisé aux problèmes d'Extrême-Orient, ancien Maire de VILLENEUVE SUR LOT, connaît mieux que quiconque notre Centre puisqu'il y vient tous les jours lorsqu'il est dans la région pour bavarder avec moi. Il m'avait promis de parler de notre affaire à J.F.P., qu'il a rencontré la semaine dernière, mais il n'a pas du le faire car je n'ai eu aucun écho...

J.F.P. a comme Chef de Cabinet au QUAI d'ORSAY un énarque Sous-Préfet nommé CHARDON que je ne connais pas et qui est spécialement chargé de suivre le Lot et Garonne où il vient chaque semaine.

En fait, c'est lui qu'il faudrait pouvoir rencontrer au QUAI D'ORSAY et le sensibiliser au problème qui est le nôtre.

Il faut savoir que la population de Ste Livrade est loin d'être hostile aux vietnamiens et qu'il s'agitait pour les commerçants de cette petite bourgade qui se meure (faute de naissances) d'un apport de consommateurs non négligeable.

Intégrer notre Centre dans l'effort actuellement consenti par notre pays ne me semble pas une affaire invraisemblable, je le dis en mon âme et conscience, même si le médecin que je suis n'est pas fatallement appelé à demeurer au poste qu'il occupe depuis près de 17 ans...

J'ai demandé à une jeune ressortissante de notre communauté qui travaille à PARIS de prendre votre contact, elle vous expliquera ce que nous sommes et ce que nous croyons.

Je pense que la meilleure des formules serait que quelqu'un de votre communauté vienne à SAINTE-LIVRADE. Je puis aller vous chercher là où vous le voulez. Il existe des avions PARIS-AGEN et retour et je crois qu'il serait bon que vous puissiez voir exactement ce que nous représentons, que nous puissions discuter, établir la liste des relations qui peuvent ici nous aider etc...

Je me permets de joindre à cette lettre, la correspondance photocopiée que j'ai échangée en son temps avec J.F.P.

D'ores et déjà, vous pourriez essayer de contacter avec Jacques RAPHAEL-LEYGUES ancien ambassadeur de FRANCE en COTE d'Ivoire, qui est un de mes bons amis et qui, je vous l'ai dit, n'est pas insensible aux évènements de ce qui se passe au VIETNAM. Vous pouvez d'ailleurs et sans aucune restriction entrer en relation de ma part, il demeure 7 (ou 6) avenue Frédéric LE PLAY dans le 7ème et son N° de téléphone est le suivant: 551-94-85. Si le Sénateur CAILLAVET, que je connais moins bien est à court d'idées, ce qui m'étonnerait, on pourrait le brancher aussi sur le problème puisqu'il est sénateur de Lot et Garonne et qu'on lui doit très précisément la création du Centre de Ste LIVRADE après les évènements de DIEN-BIEN-PHU. Toutes ces personnalités locales ou départementales pourraient sans doute faire pression sur le Maire de SAINTE-LIVRADE.

Si ANTENNE 2 ( Ils ont été vraiment bien pour votre initiative) veut prendre contact avec Pierre BABEY, pourquoi ne pas essayer de faire une émission sur SAINTE-LIVRADE, ce qui faciliterait votre tâche et notre tâche, si nous avons la bonne fortune de réussir ce que nous espérons lorsqu'un Bateau pour le Vietnam accomplira sa mission.

Pardonnez-moi le fatras de cette lettre, je l'ai écrite au fur et à mesure de ma pensée.

Et si vous retournez un jour en CHINE, sachez que c'est un brillant eurasien Georges DUQUIN, un frère, qui est le Conseiller Commercial de la FRANCE à la même ambassade. C'est un énarque intelligent!

Merci de m'avoir appelé au téléphone, bon courage, vous n'êtes pas seuls.

Partagez avec votre mari, et toute votre équipe mon très fidèle dévouement.